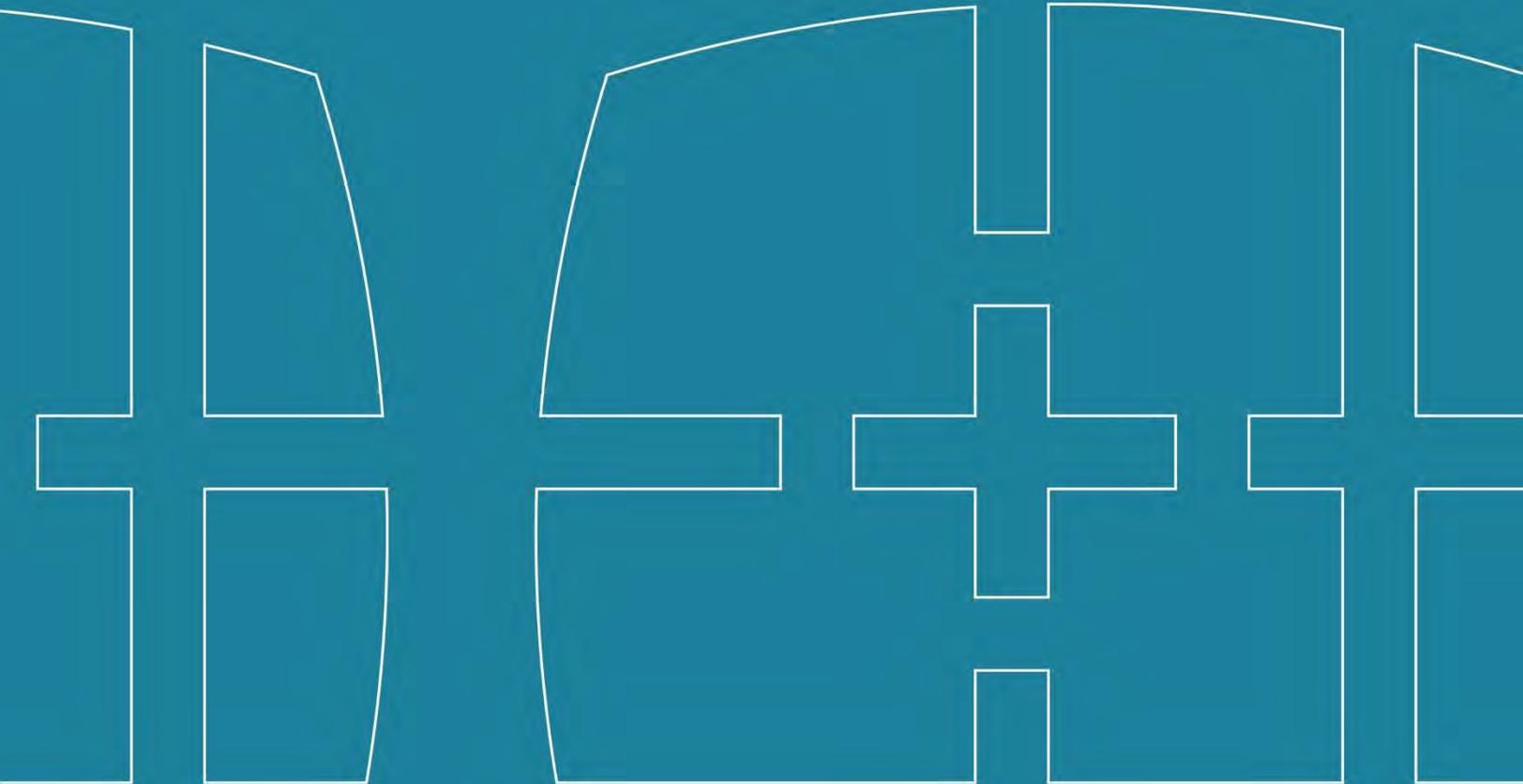


Programmation scientifique du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé

2017-2020



Programmation scientifique du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé 2017-2020

Février 2018

Programmation scientifique du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé 2017-2020

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

L'ÉQUIPE DE PROJET DU CREBS

Daniel Bolduc

Maud Emanuelle Labesse

Claude Prévost

Direction de la santé environnementale et de la toxicologie

Institut national de santé publique du Québec

Éric Robitaille

Direction du développement des individus et des communautés

Institut national de santé publique du Québec

NOTE AUX LECTEURS

Le masculin est employé dans ce texte dans l'unique but d'alléger le texte

Table des matières

1	Introduction	1
2	Mission et vision	3
2.1	Le Programme national de santé publique 2015-2025	4
2.2	Le Plan stratégique de l'Institut national de santé publique du Québec 2014-2019.....	5
2.3	La Politique gouvernementale de prévention en santé	6
2.4	Le Plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec 2015-2020.....	6
2.5	L'agenda commun de la Table de concertation nationale en santé environnementale et de Table de concertation nationale en promotion et prévention	7
2.6	La Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 et la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020	7
3	Livrables	9
3.1	Démarche d'évaluation des besoins des utilisateurs	9
3.2	Favoriser l'accès et le partage de données et d'informations intégrées sur l'environnement bâti et la santé (objectif 1).....	10
3.2.1	Trousse diagnostique de l'environnement bâti	10
3.2.2	Collection OPUS	11
3.2.3	Évaluation du potentiel de développement d'outil innovant de collecte de données	12
3.3	Favoriser le réseautage entre les acteurs et les partenaires provenant de divers champs d'expertise et œuvrant à différents paliers (local, régional et national) (objectif 2)	12
3.3.1	Mise sur pied d'un groupe d'échange.....	12
3.4	Favoriser le développement des connaissances et de l'expertise en environnement bâti et santé (objectif 3)	12
3.4.1	Répertoire d'information sur les données probantes.....	12
3.4.2	Contribution aux processus de consultation dans le cadre de la révision de plans et de schémas d'aménagement et de développement du territoire.....	13
3.4.3	Évaluation des possibilités et opportunités de développement d'une évaluation économique de l'environnement bâti.....	13
3.4.4	Élaboration d'une stratégie d'évaluation des activités et productions du CREBS	13
3.5	Activités complémentaires reliées au fonctionnement du CREBS.....	14

1 Introduction

Dans le cadre des activités du Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS), l'environnement bâti est défini comme tout élément de l'environnement physique, conçu, construit ou aménagé par l'être humain. Cela inclus, de façon non exhaustive, la conception des bâtiments et leurs systèmes, l'aménagement des quartiers, les infrastructures et services publics, les espaces commerciaux et industriels, les espaces verts, les infrastructures et systèmes de transport ainsi que les modes d'utilisation des sols et d'occupation du territoire.

Les environnements bâtis dans lesquels nous évoluons aujourd'hui sont le résultat de décisions prises à tous les niveaux, du local au national et même à l'international, en fonction de connaissances, de visions, de paradigmes et de contraintes multiples qui ont évolué dans le temps. Les professions qui étaient et qui sont encore les plus appelées à supporter les processus décisionnels concernant l'environnement bâti sont les urbanistes, les aménagistes, les ingénieurs et les architectes, incluant les architectes paysagistes. Toutefois, devant l'accumulation de connaissances quant à l'impact des différents paramètres de l'environnement bâti sur la santé humaine, les professionnels de la santé publique s'intéressent de plus en plus à ce déterminant de la santé et aux façons d'intégrer ces nouvelles connaissances dans les processus décisionnels qui touchent l'environnement bâti.

Aux connaissances quant à l'impact de l'environnement bâti sur l'exposition à différents agresseurs s'est ajouté au cours des 20 dernières années une abondante littérature scientifique sur l'impact de l'environnement bâti sur les saines habitudes de vie comme l'activité physique et l'alimentation, sur la sécurité et les traumatismes, sur l'accessibilité aux services, sur la santé mentale et sur le capital social. La complexité des liens entre les éléments de l'environnement bâti et la santé et le bien-être convergent vers la nécessité d'adopter une approche intégrée des différents domaines de la santé publique, afin de mieux comprendre ces liens et afin d'intervenir plus efficacement. De même, il apparaît nécessaire d'intégrer à l'approche des concepts nécessaires à l'analyse intégrée de la problématique telle que les inégalités sociales de santé, la mixité des quartiers (sociale, économique, générationnelle), ou encore le vieillissement de la population. S'ajoute à ces connaissances, les préoccupations concernant les impacts des changements climatiques sur la santé. L'intervention sur l'environnement bâti peut contribuer à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et elle peut permettre une plus grande adaptation et une plus grande résilience face aux impacts des changements climatiques.

Ultimement, il apparaît que l'environnement bâti est un déterminant majeur de la santé et du bien-être de la population et qu'un environnement bâti propice est à même de favoriser le développement de la communauté, l'épanouissement des individus et l'atteinte de leur plein potentiel. L'adoption d'une approche globale et intégrée de l'environnement bâti et de ses impacts est caractéristique du CREBS et elle guide les actions qui seront entreprises.

Malgré des initiatives visant à en favoriser l'accès pour les professionnels et les décideurs, les connaissances entre les paramètres de l'environnement bâti et la santé et le bien-être demeurent, pour de nombreux professionnels et décideurs, relativement peu accessibles et complexes à interpréter. Les professionnels et décideurs peuvent être confrontés, sur des enjeux disparates, à des opinions variées, parfois contradictoires et parfois peu supportées par la science. De plus, la présentation de ces connaissances est parfois peu adaptée aux besoins concrets des professionnels et des décideurs.

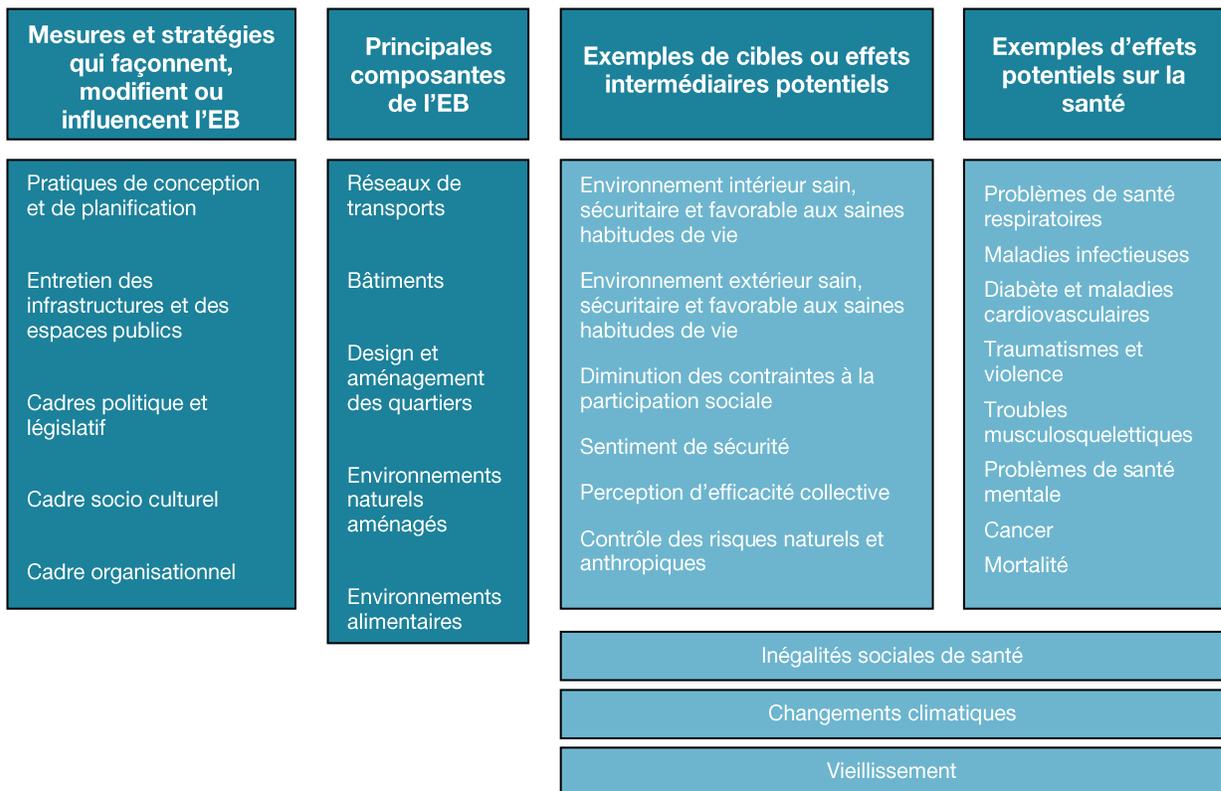
Le projet du CREBS vise à répondre à ce besoin de produire et présenter les connaissances sous un format adapté aux besoins et aux pratiques des professionnels et des décideurs. Cela implique une meilleure intégration des connaissances, une meilleure collaboration et une meilleure concertation entre producteurs de connaissances. Traduire la science, dans toute sa complexité et ses incertitudes, afin de favoriser la prise de décision éclairée par les décideurs demeure un perpétuel défi. L'environnement bâti ne fait pas exception. Les enjeux actuels de santé publique appellent toutefois une démarche rigoureuse où le CREBS pourrait exercer un leadership d'influence permettant d'avoir un impact sur les décisions qui concernent cet important déterminant de la santé.

2 Mission et vision

Le CREBS vise à améliorer les interventions sur l'environnement bâti en proposant **une approche intégrée des différents domaines de la santé publique** et la mise en commun des expertises thématiques impliquées dans ce domaine. Cette vision intégratrice et holistique constitue l'originalité du CREBS et sa valeur ajoutée à ce qui se fait actuellement en matière d'environnement bâti.

La vision du CREBS s'ancre dans un cadre de référence¹. Celui-ci illustre les relations qui existent entre les différentes composantes de l'environnement bâti et leurs effets sur divers plans comme la qualité de l'environnement physique et social, les habitudes de vie ou l'accessibilité aux services. À leur tour, ces effets peuvent avoir un impact sur la santé de la population (voir figure 1). Selon ce modèle, les actions qui permettent de façonner l'environnement bâti pourront atteindre diverses cibles qui conduiront à des effets positifs sur la santé et la qualité de vie des citoyens. Une action peut atteindre plusieurs cibles qui elles-mêmes s'influencent mutuellement.

Figure 1 Cadre de référence soutenant les activités du CREBS en lien avec l'environnement bâti et la santé



Par exemple, l'aménagement d'infrastructures propices au transport actif peut améliorer les habitudes de vie (plus de piétons, plus de cyclistes), de même que la qualité de l'air extérieur (moins d'automobiles générant moins de pollution atmosphérique), en plus de réduire le bruit. Un environnement extérieur de meilleure qualité pourra, à son tour, favoriser une plus grande utilisation des espaces publics, ce qui est susceptible de briser l'isolement, d'améliorer l'autonomie et d'augmenter la cohésion sociale.

¹ Inspiré de Berke et Vernez-Moudon (2014) et des cadres de référence utilisés par l'INSPQ et la DSP de la Montérégie.

En fournissant des outils et des occasions d'échange aux acteurs du réseau de santé publique et à leurs partenaires, le CREBS veut ultimement soutenir les décideurs dans la formulation, l'implantation et l'évaluation de politiques publiques pour qu'elles soient plus propices à la santé des populations. Essentiellement, le CREBS travaille à favoriser :

- + L'accès et le partage de données et d'informations intégrées sur l'environnement bâti et la santé;
- + Le réseautage et la concertation entre les acteurs et les partenaires provenant de divers champs d'expertise et œuvrant à différents paliers (local, régional et national);
- + Le développement des connaissances et de l'expertise en environnement bâti et santé.

Cette démarche s'inscrit dans la perspective globale d'améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie de la population et de réduire les inégalités de santé qui y sont associées. La programmation scientifique s'articule donc autour de ces trois objectifs.

La mission première du CREBS est de récolter les connaissances, de les intégrer de façon cohérente et de les traduire sous un format susceptible de répondre aux besoins des professionnels et des décideurs concernés par l'environnement bâti. Elle consiste également à traduire et faire connaître auprès des producteurs de connaissances, les besoins des professionnels et des décideurs, afin de favoriser le développement de connaissances répondant davantage aux questions auxquelles ils font face.

Le projet du CREBS répond à l'intérêt croissant que porte le réseau de la santé publique envers l'environnement bâti comme déterminant de la santé depuis déjà plusieurs années. Cet intérêt envers l'environnement bâti est également partagé par d'autres branches de l'appareil gouvernemental pour des raisons qui dépassent le cadre de la santé. Le projet du CREBS s'inscrit donc en conformité avec plusieurs initiatives du réseau de la santé et du gouvernement qu'il vient renforcer, enrichir ou appuyer. Le projet du CREBS nous apparaît particulièrement opportun pour les initiatives suivantes.

2.1 Le Programme national de santé publique 2015-2025²

Le projet du CREBS contribue de façon substantielle à l'offre de service et à l'atteinte de plusieurs objectifs du PNSP 2015-2025. Il contribue principalement à l'axe d'intervention 2, qui vise « l'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires », mais aussi indirectement aux trois autres axes d'intervention.

Pour l'axe d'intervention 2, la contribution du CREBS à l'offre de service concerne plus particulièrement les services suivants :

- 2.10 Soutien d'initiatives favorisant le développement et le renforcement des capacités des communautés d'agir sur leurs conditions de vie et leur environnement.

² Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). *Programme national de santé publique 2015-2025 – Pour améliorer la santé de la population du Québec*. Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-216-01W.pdf>

2.12 Collaboration à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives visant :

- + L'aménagement et le développement d'infrastructures favorables à un mode de vie physiquement actif et à la sécurité dans les milieux de vie, particulièrement dans les communautés mal desservies ou défavorisées;
- + L'accès physique et économique à des aliments de qualité dans les milieux de vie, particulièrement dans les communautés mal desservies ou défavorisées.

2.13 Collaboration à l'évaluation des impacts sur la santé dans le cadre :

- + Du processus d'évaluation environnementale de divers projets de développement, incluant une dimension psychosociale;
- + De la révision de plans et de schémas d'aménagement et de développement du territoire;
- + D'autres projets de développement à tous les paliers de gouverne.

2.14 Collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la santé notamment associée :

- + Aux saines habitudes de vie et aux comportements sains et sécuritaires;
- + À la qualité et à la sécurité de l'environnement physique;
- + Aux conditions de vie;
- + Au vieillissement de la population en santé.

Pour l'axe d'intervention 1, qui porte sur « le développement global des enfants et des jeunes », la contribution du CREBS à l'offre de service concerne plus particulièrement le service suivant :

- 1.9 Collaboration avec les partenaires de la communauté dans le cadre du déploiement d'initiatives visant la création d'environnements favorables au développement des jeunes enfants (0-5 ans).

2.2 Le Plan stratégique de l'Institut national de santé publique du Québec 2014-2019³

Le CREBS participe à la réalisation de la mission de l'INSPQ, particulièrement en ce qui a trait à l'orientation 1 « Exercer un leadership d'influence en appui à une prise de décision éclairée par les connaissances ». À cette fin, l'action de l'INSPQ porte notamment sur le partage d'une veille stratégique, la production d'informations et de connaissances pertinentes, ainsi que l'accompagnement des acteurs dans leur processus de décision et de changement. L'INSPQ a choisi en 2015 quelques enjeux prioritaires sur lesquels il souhaite particulièrement exercer ce leadership d'influence, parmi lesquels se retrouve l'environnement bâti. Le CREBS a été choisi comme l'outil privilégié pour l'atteinte de ces objectifs.

³ Institut national de santé publique du Québec. (2015). *Plan stratégique 2014-2019 – Pour une prise de décision éclairée en faveur de la prévention*. Québec. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1938_Plan_Strategique_2014-2019.pdf

2.3 La Politique gouvernementale de prévention en santé⁴

Le projet du CREBS contribue à l'atteinte de plusieurs des objectifs de la politique et il supporte directement l'atteinte de l'objectif suivant :

« Faire en sorte que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents. »

De plus, l'approche du CREBS soutient l'atteinte des orientations et objectifs suivants de la politique :

Orientation 2 : L'aménagement de communautés et de territoires sains et sécuritaires

Objectif 1 : Améliorer la qualité de vie dans les communautés.

Objectif 2 : Réduire les risques pour la santé associés à l'environnement, au transport et à l'aménagement du territoire.

Orientation 3 : L'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé

Objectif 1 : Améliorer l'accès à une saine alimentation.

Objectif 2 : Accroître la mise en place de conditions de travail qui favorisent la santé.

Objectif 3 : Améliorer les conditions de vie des populations plus vulnérables.

2.4 Le Plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec 2015-2020⁵

Le projet du CREBS devrait contribuer à l'orientation du plan stratégique qui vise à « favoriser les saines habitudes de vie et la prévention des problèmes de santé » pour l'axe habitudes de vie. Le CREBS répond à l'objectif 1 de cette orientation qui est de « favoriser l'adoption de saines habitudes de vie afin de prévenir les maladies chroniques et les cancers ». Les deux cibles suivantes sont en lien, directement ou indirectement avec le projet du CREBS :

- + Proportion de la population de 12 ans ou plus consommant 5 fois ou plus de fruits et légumes par jour - Cible : 50 %
- + Proportion de la population des jeunes de 12 à 17 ans actifs durant les loisirs et les transports - Cible : 51 %

⁴ Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2016). *Politique gouvernementale de prévention en santé – Un projet d'envergure pour améliorer la santé et la qualité de vie de la population*. Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-297-08W.pdf>

⁵ Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2015). *Plan stratégique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec 2015-2020*. Québec. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-717-01W.pdf>

2.5 L'agenda commun de la Table de concertation nationale en santé environnementale et de Table de concertation nationale en promotion et prévention

Les orientations et la mission du CREBS vont contribuer aux objectifs ou objets de travail suivants de l'agenda commun de la Table de concertation nationale en santé environnementale (TCNSE) et de la Table de concertation nationale en promotion et prévention (TCNPP).

Agenda commun de la TCNSE

- + Soutenir l'appropriation de la démarche « Prendre soin de notre monde » (PSNM), qui est en lien avec le service 2-12 du PNSP.
- + Actualiser et favoriser la pratique de la santé publique au sein des processus de révision des schémas d'aménagement, qui est en lien avec le service 2-13 du PNSP.
- + Contribuer, en collaboration avec les ministères et organismes concernés et avec le soutien de l'INSPQ, à l'élaboration d'orientations gouvernementales visant à réduire les effets nuisibles du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie de la population, qui est en lien avec le service 2-14 du PNSP.

Agenda commun de la TCNPP

- + Soutenir l'émergence d'initiatives locales et territoriales contribuant à la création d'environnements sains et sécuritaires, en cohérence avec la démarche « Prendre soin de notre monde ».

2.6 La Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020⁶ et la Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020⁷

Le projet du CREBS est susceptible de contribuer à l'objectif de la stratégie qui est de « minimiser les impacts directs et indirects des changements climatiques et leurs coûts sur la sécurité et la santé de la population et des communautés, sur les activités économiques et sur l'environnement bâti et naturel. »

Le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques⁸

Le projet du CREBS, en favorisant l'adoption de mesures d'adaptation et de mitigation aux changements climatiques, grâce à un transfert de connaissances efficace auprès de publics clés, devrait contribuer à amplifier les retombées d'un tel programme.

La Politique gouvernementale Vieillir et vivre ensemble – chez soi, dans sa communauté, au Québec⁹

⁶ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (2015). *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*. Québec. Repéré à http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf

⁷ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. (2012). *Stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques 2013-2020*. Québec. Repéré à http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/strategie-adaptation2013-2020.pdf

⁸ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. (2012). *Le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques*. Québec. Repéré à http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf

Celui-ci vise notamment à faciliter l'accès à des aliments sains et le transport sécuritaire des aînés ainsi qu'à accroître leur accessibilité aux divers modes de transport collectif. Cela est pleinement compatible avec l'approche et la mission du CREBS.

⁹ Ministère de la Famille et des Aînés. (2012). *Politique gouvernementale vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Québec. Repéré à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/politique-veillir-et-vivre-ensemble.pdf>

3 Livrables

La programmation scientifique du CREBS repose sur son approche intégrée dans différents domaines de la santé publique et la mise en commun des expertises thématiques dans les projets proposés. En plus des activités reliées au fonctionnement du CREBS, la programmation scientifique s'articule autour de trois objectifs présentés dans le tableau suivant qui présente les activités retenues pour la programmation scientifique 2017-2020 qui est détaillée dans les pages suivantes.

Tableau 1 Activités de la programmation scientifique 2017-2020

	Activités	Section
Activité reliée au fonctionnement du CREBS	Démarche d'évaluation des besoins des utilisateurs	3.1
Objectif 1 Favoriser l'accès et le partage de données et d'informations intégrées sur l'environnement bâti et la santé	Trousse diagnostique de l'environnement bâti	3.2.1
	Collection OPUS	3.2.2
	Évaluation du potentiel de développement d'outil innovant de collecte de données	3.2.3
Objectif 2 Favoriser le réseautage et la concertation entre les acteurs et les partenaires provenant de divers champs d'expertise et œuvrant à différents paliers (local, régional et national)	Mise sur pied d'un groupe d'échange	3.3.1
Objectif 3 Favoriser le développement des connaissances et de l'expertise en environnement bâti et santé	Répertoire d'information sur les données probantes	3.4.1
	Contribution aux processus de consultation dans le cadre de la révision de plans et de schémas d'aménagement et de développement du territoire	3.4.2
	Évaluation des possibilités et opportunités de développement d'une évaluation économique de l'environnement bâti	3.4.3
	Élaboration d'une stratégie d'évaluation des activités et productions du CREBS	3.4.4
Activités reliées au fonctionnement du CREBS	Plan de communication et de diffusion des connaissances	3.5

3.1 Démarche d'évaluation des besoins des utilisateurs

Le succès de la démarche du CREBS se mesurera notamment en fonction de l'adoption et de l'usage par les publics cibles, des productions qui leur sont destinées. La pertinence de ces productions est étroitement liée à l'adéquation entre les produits offerts et les besoins des utilisateurs. L'évaluation des besoins des utilisateurs est donc une étape cruciale au succès de la démarche.

L'équipe de projet du CREBS entend donc procéder à une analyse structurée et rigoureuse des besoins des principaux publics cibles. Le principal public cible visé est constitué des professionnels du réseau de la santé publique. Une évaluation spécifique de leurs besoins est donc prévue. Étant donné que les

interventions qui visent l'environnement bâti ciblent de façon prépondérante le milieu municipal, une analyse spécifique des besoins des professionnels et décideurs du milieu municipal et des municipalités régionales de comté (MRC) est également prévue. Certains publics cibles secondaires pourraient également être inclus dans la démarche si une analyse de l'environnement en justifie l'utilité ou en fonction des opportunités. La démarche sera adaptée en fonction des données déjà disponibles et la collaboration de partenaires est envisagée. Celle-ci pourrait prendre la forme d'un questionnaire en ligne ainsi que d'entrevues semi-dirigées.

3.2 Favoriser l'accès et le partage de données et d'informations intégrées sur l'environnement bâti et la santé (objectif 1)

3.2.1 TROUSSE DIAGNOSTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI

La trousse diagnostique proposée par le CREBS consistera, sur la base des travaux accomplis en 2014-2015 (Huppé, Krzywkowski et Masson, 2015), à développer les contenus pertinents, à sélectionner les formats appropriés pour la diffusion de l'information, à élaborer une stratégie pour assurer un transfert de connaissances efficace et à identifier les conditions pour assurer la poursuite du développement et la pérennité de la trousse.

Cette trousse sera composée d'une plateforme cartographique interactive disponible sur Internet. Cette plateforme cartographique permettra l'intégration de données de l'environnement bâti issues de thématiques variées telles que les transports, les bâtiments, les réseaux de transport, le design et l'aménagement de quartier, les environnements naturels et alimentaires aménagés, les environnements détériorés (ex. : air, bruit, chaleur, sols contaminés), les caractéristiques sociodémographiques et la santé des populations. L'équipe de projet du CREBS entend donc planifier, élaborer et rendre disponible, un portail en ligne permettant d'avoir accès à une plateforme cartographique interactive adaptée aux besoins des publics cibles. L'équipe prévoit s'inspirer et construire à partir des outils déjà existants et éprouvés.

En parallèle au développement de la plateforme cartographique, il apparaît utile de procéder à un inventaire systématique des indices et indicateurs existants et proposés dans la littérature scientifique afin de décrire les caractéristiques des environnements bâtis. En plus d'être utiles à l'évaluation de la situation, des indicateurs utiles permettent des comparaisons et permettent de mesurer les progrès et tendances. Ils peuvent également être des outils d'information et d'éducation auprès de la population. L'accès à l'information étant un important outil d'autonomisation (*empowerment*), un souci particulier sera apporté pour favoriser le développement et la production d'indicateurs compréhensibles, simples, accessibles et utilisables par tous les acteurs impliqués dans le développement d'environnements bâtis, sains et sécuritaires.

La trousse sera aussi composée de différents outils d'évaluation des caractéristiques de l'environnement bâti tels que des enquêtes, des outils d'observation ou des méthodes pour évaluer différentes caractéristiques de l'environnement bâti. Plusieurs outils permettant de recueillir des informations utiles afin d'évaluer les caractéristiques de l'environnement bâti en lien avec la santé ont été produits et testés par différents groupes. Ces outils couvrent des objets variés. Ils sont conçus pour être utilisés auprès de la population, d'un échantillon de celle-ci, de groupes adéquats selon le contexte ou sur des éléments spécifiques de l'environnement bâti. Ces outils supportent la prise de décision en fournissant des informations que les bases de données préexistantes ne contiennent pas.

L'équipe de projet du CREBS entend faire l'inventaire de ces outils, afin de produire et rendre disponible, une trousse intégrée d'outils permettant de faire une évaluation exhaustive de

l'environnement bâti en lien avec la santé. L'expérience développée lors des différents projets qui ont été mis de l'avant au Québec sera évidemment mise à contribution.

L'idée de créer un « métaoutil » rassemblant en une trousse unique les informations offrant un portrait global des impacts sur la santé de l'environnement bâti permettra aux différents acteurs de gagner en efficacité dans leurs pratiques professionnelles autour de l'environnement bâti.

La trousse diagnostique du CREBS inclura aussi différents guides permettant aux utilisateurs de faciliter la mise en place d'un diagnostic de l'environnement bâti ainsi qu'un plan d'action (INSPQ, 2016). Ces guides s'inspireront des travaux réalisés par l'équipe de Sécurité, prévention de la violence et des traumatismes de l'INSPQ dans le cadre de la promotion de la sécurité dans les communautés (INSPQ, 2016b; Maurice et collab., 2008).

En 2014-2015, des travaux ont été menés sur le développement d'un outil diagnostique de l'environnement bâti et la santé. Les premiers livrables de ce projet présentaient une analyse des outils de mesure de perception des citoyens de l'enquête « Mon habitat : plus qu'un simple toit » réalisée dans la municipalité de Baie-Saint-Paul, afin de déterminer quelles sont les conditions nécessaires pour qu'ils puissent être réutilisés de manière efficace dans d'autres localités du Québec. Cette analyse portait sur les besoins en ressources (humaines, financières, matérielles), le temps requis, ainsi que les forces et les faiblesses de chacune de ces démarches. À partir de ces travaux et dans le cadre du développement de la trousse diagnostique de l'environnement bâti, l'équipe de projet du CREBS entend donc produire un rapport portant sur la description des outils et questionnaires utilisés dans la cadre du projet « Mon habitat, plus qu'un simple toit », ainsi qu'un rapport portant sur les coûts reliés au projet.

En plus des outils qui seront rendus disponibles, l'équipe de projet du CREBS entend fournir le soutien nécessaire aux utilisateurs de la trousse diagnostique. Les modalités entourant l'offre de soutien aux utilisateurs sont à préciser.

3.2.2 COLLECTION OPUS

La collection OPUS serait conçue comme l'un des moyens déployés par le Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé, de l'INSPQ, pour rendre l'expertise en environnement bâti et santé accessible au réseau québécois de la santé et à d'autres partenaires clés. Il s'agit d'une initiative de transfert de connaissances ayant pour but d'éclairer les choix des praticiens et décideurs en matière afin de favoriser l'adoption des meilleures pratiques dans le développement d'environnements bâtis sains et sécuritaires.

Concrètement, la collection OPUS consisterait en une série de brèves synthèses de connaissances, sous forme de publications Web imprimables. Centré sur un thème, mais avec la vision intégratrice et holistique propre au CREBS, le contenu de chaque numéro de la collection combine une analyse critique des articles les plus récents de la littérature scientifique avec des observations ou des illustrations pouvant favoriser l'application de ces connaissances dans le contexte québécois.

La collection OPUS s'adresserait principalement aux praticiens et décideurs du réseau de la santé publique. Selon le thème abordé, chaque numéro de la collection pourrait aussi viser d'autres acteurs concernés par le développement d'environnements bâtis sains et sécuritaires. Selon l'angle d'approche, la collection produirait trois principaux types de contenus : (1) description d'actions ou d'interventions

efficaces¹⁰ ou prometteuses¹¹; (2) examen d'aspects théoriques (ex. : épidémiologique, économique, sociologique, etc.) dans une perspective de soutien aux interventions; (3) examen d'aspects pratiques reliés aux interventions.

3.2.3 ÉVALUATION DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT D'OUTIL INNOVANT DE COLLECTE DE DONNÉES

De nouvelles technologies permettent maintenant la collecte de données ou d'informations qui étaient auparavant coûteuses et complexes à recueillir. Certaines initiatives intéressantes de ce type concernent l'environnement bâti.

L'équipe de projet du CREBS entend dresser un portrait de ces initiatives et évaluer l'opportunité de transposer ces initiatives au contexte québécois. Elle entend également explorer les possibilités offertes par la technologie et évaluer le potentiel qu'elles représentent.

3.3 Favoriser le réseautage entre les acteurs et les partenaires provenant de divers champs d'expertise et œuvrant à différents paliers (local, régional et national) (objectif 2)

3.3.1 MISE SUR PIED D'UN GROUPE D'ÉCHANGE

Partant de la notion que les pairs sont souvent les mieux placés pour proposer des solutions aux problèmes vécus par les membres d'un groupe, la mise sur pied d'un groupe d'échange apparaît comme un moyen adapté aux objectifs de réseautage du CREBS. Il s'agit d'une approche susceptible de favoriser le partage des connaissances et des expériences des participants en vue de favoriser des environnements bâtis favorables à la santé et au bien-être. Elle permet entre autres, le partage d'expériences, de méthodes ou d'outils susceptibles de soutenir les participants dans la résolution de leurs problèmes.

L'équipe de projet du CREBS entend évaluer les modes de fonctionnement, tel que le modèle de communauté de pratique, afin de choisir l'approche la plus susceptible de répondre aux besoins des participants et la plus susceptible d'être une réussite. Les options technologiques seront également étudiées afin de favoriser la participation dans le respect des ressources disponibles.

3.4 Favoriser le développement des connaissances et de l'expertise en environnement bâti et santé (objectif 3)

3.4.1 RÉPERTOIRE D'INFORMATION SUR LES DONNÉES PROBANTES

Les intervenants et les décideurs doivent considérer de nombreux éléments lorsqu'ils prennent une décision relative à l'environnement bâti. Ces décisions peuvent avoir des conséquences importantes à de nombreux niveaux. Le poids des évidences scientifiques supportant les recommandations de santé publique est donc un élément important du processus décisionnel. Il est important que les décisions importantes soient prises en fonction des meilleures données disponibles. L'élaboration d'un répertoire de données probantes sur les liens entre l'environnement bâti et la santé et sur les meilleures pratiques

¹⁰ Les interventions dites efficaces sont celles qui ont produit les résultats attendus, dans un contexte donné, selon des recherches ou des évaluations rigoureusement menées et adaptées le mieux possible aux circonstances dans lesquelles elles ont été conduites.

¹¹ Les interventions dites prometteuses sont : i) cohérentes avec les connaissances scientifiques actuelles sur la problématique et ii) recommandées ou appuyées par certaines autorités reconnues de santé publique (ex. : OMS, CDC, NICE, etc.), ou par des groupes d'experts (ex. : IOTF).

apparaît donc comme une avenue utile pour favoriser les actions favorables à la santé. En plus d'être un outil susceptible de soutenir la promotion et l'adoption des meilleures pratiques, un tel outil est également utile pour identifier les besoins de recherche. De plus, le développement d'un tel outil correspond à l'image de rigueur et d'objectivité que tiennent à maintenir l'INSPQ et le CREBS. Le répertoire d'information de données probantes sera un outil évolutif. Son format devra en faire un outil accessible pour les décideurs et les publics concernés.

L'équipe de projet du CREBS entend donc, en collaboration avec les équipes concernées de l'INSPQ, évaluer les modèles susceptibles de répondre au besoin et leur faisabilité. L'objectif est d'élaborer une stratégie de collecte, d'évaluation et d'intégration des évidences scientifiques disponibles. Cette stratégie devra être adaptée aux différents domaines concernés, tout en conservant une solide base commune, afin d'assurer un résultat cohérent. Le résultat sera produit sous un format accessible pour les usagers par l'équipe de projet.

3.4.2 CONTRIBUTION AUX PROCESSUS DE CONSULTATION DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DE PLANS ET DE SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

L'INSPQ est appelé à participer, à la demande du ministère ou des régions, à des processus de consultations gouvernementaux en lien avec la révision de plans et de schémas d'aménagement et de développement du territoire. L'INSPQ peut être consulté sur différents enjeux tel que les orientations gouvernementales en aménagement du territoire. Il peut également être appelé à soutenir le travail des équipes régionales dans la cadre de ces démarches, par exemple, par l'élaboration d'outils adaptés afin de faciliter leur travail.

L'équipe du CREBS entend donc participer, dans le cadre de sa mission, aux processus de consultation auxquels l'INSPQ est appelé à contribuer et contribuer aux travaux visant à soutenir le travail des équipes régionales. L'équipe du CREBS entend particulièrement exercer son leadership afin de favoriser une approche intégratrice et holistique de l'environnement bâti et de l'aménagement en lien avec la santé.

3.4.3 ÉVALUATION DES POSSIBILITÉS ET OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉVALUATION ÉCONOMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT BÂTI

Les contraintes budgétaires et les impacts économiques des interventions sont des éléments importants que doit considérer tout décideur responsable. Il apparaît ainsi important de pouvoir fournir aux décideurs des arguments susceptibles de supporter les décisions lorsque ces questions sont soulevées.

L'équipe de projet du CREBS entend évaluer les possibilités de collaboration avec des partenaires susceptibles de supporter la production de connaissance quant aux impacts économiques des meilleures pratiques favorables à la santé en lien avec l'environnement bâti.

3.4.4 ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS ET PRODUCTIONS DU CREBS

L'évaluation est une étape indispensable à l'amélioration des activités et des produits du CREBS. La stratégie retenue doit permettre d'évaluer l'impact et la qualité des activités et produits du CREBS et elle doit également permettre d'évaluer les principaux processus. L'équipe de projet du CREBS entend donc élaborer une stratégie d'évaluation de ses activités et produits globale et rigoureuse.

3.5 Activités complémentaires reliées au fonctionnement du CREBS

En complément aux activités présentés dans les sections précédentes, l'équipe de projet du CREBS entend élaborer un plan de communication et un plan de diffusion des connaissances. Le travail sera fait avec le support des unités dédiées de l'INSPQ. Les options méthodologiques et technologiques, dont l'utilisation des médias sociaux et des moyens de diffusion Web, seront évaluées afin de maximiser les impacts tout en tenant compte des ressources disponibles.

www.inspq.qc.ca/crebs

